

**POUVOIR ADJUDICATEUR**

**Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional du Vexin Français**

**Maison du Parc - 95 450 Théméricourt**

**Accueil : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11**



**CAHIER DES CHARGES**

**OBJET : Fourniture et pose de consignes sécurisées pour vélos**

**Marché public de fournitures**

Marché à procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics,

**référence interne :**

**18042018b-PG**

**Date limite de réception des dossiers :**

**18 mai 2018 à 17h00**

**Date d'envoi à la publication :**

**18 avril 2018**

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



## **ARTICLE 1 – Pouvoir adjudicateur**

Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional du Vexin français

Maison du Parc

95 450 Théméricourt

Accueil : 01 34 48 66 10

Fax : 01 34 48 66 11

Adresse internet : [www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr)

Profil acheteur : <http://e-marchespublics.com/>

## **ARTICLE 2 – Objet de la consultation**

Dans le cadre de son Plan Climat-Energie Territorial (PCET) et du label Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) obtenu en 2016, le Parc souhaite promouvoir les mobilités actives, notamment dans une logique de desserte des « derniers kilomètres ». Les situations typiquement rencontrées dans le Vexin français sont des communes aux tissus urbains étendus, ou des petits villages isolés dans lesquels les usagers des transports en commun (train, autocar) doivent parcourir quelques kilomètres entre leur domicile et la gare et sont de ce fait incités à utiliser une voiture pour ce seul usage.

Pour favoriser l'usage du vélo comme alternative à la voiture individuelle, un paramètre décisif est la possibilité, pour les usagers, de pouvoir stationner leur vélo en toute sécurité et pouvoir le retrouver en état de fonctionnement à tout moment. Par exemple, un cycliste se rendant de chez lui à une gare pour ensuite prendre un transport collectif jusqu'à son travail doit pouvoir stationner son vélo à cette gare et le retrouver intact le soir. C'est sur ce principe que les consignes Véligo sont progressivement installées sur les principales gares d'Ile-de-France. Pour accélérer ce mouvement et le diffuser jusque dans les petites communes, le Parc a donc prévu d'équiper certains points stratégiques de son territoire en consignes sécurisées, pour un besoin estimé à 50 places de vélo.

## **ARTICLE 3– Objet de l'appel d'offres**

Fourniture et installation de consignes sécurisées à vélo en différents points du territoire du Parc. Ces consignes devront être adaptées à un usage public, être solides, d'usage et d'entretien aisé, et personnalisables. Elles seront de type individuel (box avec porte individuelle et sécurisation par cadenas fourni par l'utilisateur), éventuellement proposées par paires ou plus. Elles devront être d'une installation aisée et pouvoir, le cas échéant, être facilement déplacées.

A titre exceptionnel, le Parc pourra avoir recours à une consigne de type abri collectif (plusieurs places de vélos au sein d'un seul abri à entrée unique et contrôlée (par exemple par code ou badge).

Les consignes proposées devront répondre aux caractéristiques suivantes :

- structure métallique galvanisée et peinte autoportante, toit plein, flancs et porte pleins ou ajourés ;
- solidité, facilité d'usage et d'entretien, résistance au vandalisme ;

- dimensions adaptées à un vélo standard avec porte-bébé ou sacoches (à titre indicatif +/- 20 cm : longueur 2m, largeur 1m, hauteur 1m50) ;
- possibilité de fixation simple au sol (par vissage dans sol béton ou enrobé bitumineux) ;
- sécurisation par l'utilisateur (anneaux pour cadenas standard) ;
- possibilité de personnalisation (flanc ou porte) à minima sur un format A4 (pour consignes d'utilisation) ;
- possibilité d'équipement électrique (prise, et support pour chargeur fourni par l'utilisateur).

Les propositions techniques et financières devront inclure les prestations suivantes :

- livraison et pose ;
- conditions de livraison et pose (à la demande, ou par lots minimum).

Toutes autres suggestions sont autorisées en option ou variantes à l'initiative du candidat.

#### **ARTICLE 4 – Tranches**

Tranche ferme : 25 places (adaptable à + ou - une place selon que les offres reposeront sur des consignes strictement individuelles, ou sur des consignes doubles) ;

Tranche optionnelle :

Selon les besoins, consignes complémentaires dans la limite des 50 prévues au présent appel d'offres

Variantes :

- consigne collective 10 places sous abri à entrée unique et contrôlée (par clé, code ou badge) ;
- variantes de personnalisation

#### **ARTICLE 5 – Présentation des offres**

Les offres devront présenter successivement :

- le modèle de consigne individuelle proposé (présentation possible par unités ou bloc de deux), ses caractéristiques techniques au regard des besoins et critères d'analyse exposés dans les articles 2, 3 et 5 du présent document, ainsi que les variantes ;
- la proposition du meilleur délai de livraison et d'installation ;
- la proposition de prix, exprimée en prix global et forfaitaire (HT/TTC) pour la tranche ferme, et en prix unitaire (HT/TTC) pour la tranche optionnelle destinée à être levée en fonction des besoins
- l'indication de prix pour les variantes :
  - . proposition de prix pour box collectif de 10 places
  - . propositions de prix pour personnalisation

#### **ARTICLE 5 – Critères d'analyse des offres**

L'analyse des offres reposera sur une analyse des critères techniques et du prix pour respectivement 70% et 30% de la note, tranche optionnelle et variantes comprises.

Note technique :

Les propositions seront jugées au regard de leur pertinence sur les points suivants, à égalité :

- Type de consigne, solidité, facilité d'usage et d'entretien, résistance au vandalisme, facilité de pose/dépose (pour les consignes simples ou doubles) ;
- Esthétique, capacité de personnalisation (place pour des logos et un guide d'utilisation),
- Meilleur délai de fourniture et d'installation (unique ou échelonné),
- capacité d'équipement de paiement

Note prix :

Proposition de prix pour les fournitures et prestations objet du marché.

**ARTICLE 5 – Calendrier**

Publication de l'appel d'offres : 18 avril 2018

Date maximale de réception des candidatures (1 mois) : 18 mai 2018 à 17h

**ARTICLE 6 – Remise des offres**

Envoi des offres par courrier à :

Parc naturel régional du Vexin français - Maison du Parc – 9540 Théméricourt

Préciser la mention suivante :

« MAPA - Fourniture et pose de consignes sécurisées pour vélos - Patrick GAUTIER »

**ARTICLE 7 – Pièces à fournir par les candidats**

Formulaires DC1, DC2 et DC4 de présentation des candidats et renseignements sur leur capacité économique, technique et professionnelle.

**ARTICLE 8 – Pièces contractuelles du marché**

Le présent cahier des charges valant règlement de consultation et cahier des clauses techniques particulières ;

Le CCAG Fournitures courantes et services (arrêté du 19 janvier 2009) ;

Les formulaires DC1, DC2 et DC4 (présentation du candidat et renseignements sur sa capacité économique, technique et professionnelle), à renseigner par tous les candidats ;

L'acte d'engagement (formulaire ATTR11), à renseigner uniquement par le titulaire après attribution du marché.

## **ARTICLE 9 – Négociations**

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant présenté une offre dans le but de mettre au point définitivement l'offre la mieux adaptée aux besoins.

## **ARTICLE 10 – Renseignements**

Renseignements par mail à l'adresse suivante : [p.gautier@pnr-vexin-francais.fr](mailto:p.gautier@pnr-vexin-francais.fr)

Demander un accusé de réception.